



Les Eco Défis des commerçants

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Communauté d'Agglomération de Plaine
Commune**

21, Rue Jules Rimet
www.plainecommune.fr

JOUVIN
Valérie
Ile-de-France
mohamedou.ba@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ARTISANAT, PREVENTION DES DECHETS, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La directive cadre déchets et le Grenelle Environnement ont fixé des objectifs en matière de prévention des déchets (objectif prioritaire) et de recyclage.

Les activités économiques, hors BTP (bâtiment et travaux publics) et agriculture, ont produit 106 Mt de déchets en 2008, alors que les ménages en produisaient 31,9 Mt et les collectivités 5,3 Mt.

A Plaine Commune les déchets des entreprises représentent environ 30% à 40% du tonnage d'ordures ménagères collectées. Par ailleurs la majorité des professionnels du territoire est composée de commerces de proximité et de bouche.

Conscient de cette problématique, le service déchets urbains de Plaine Commune, dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets, souhaite mettre en place des actions à destination des artisans et commerçants.

Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par la loi, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis favorise et accompagne le développement du commerce et de l'artisanat, notamment par l'opération Eco-Défis, qui vise une prise en compte de leur impact environnemental.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Plaine Commune propose aux commerçants et artisans de réaliser des actions en faveur de

l'environnement dans leur gestion d'activité et de les valoriser auprès de leur clientèle via un label. Les défis proposés concernent l'énergie, les déchets, les écoproduits, l'eau et les emballages.

Résultats quantitatifs:

ville	Nombre de commerçants	Nombre d'engagés
EPINAY SUR SEINE	246	23
SAINT-OUEN	395	75
PIERREFITTE	167	24
TOTAL	808	122

Résultats qualitatifs :

Investissement des commerçants dans les problématiques de développement durable.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Le dispositif se déroule de la manière suivante :

1. Signature de la convention de partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis et Plaine Commune
2. Appel à participation
 - Envois d'un courrier d'appel à participation aux commerçants
 - Prospection sur le terrain et rencontre des commerçants
3. Mise en oeuvre de l'opération
 - Rencontre des commerçants par la Chambre de Commerce et d'Industrie : délivrance du kit de communication, conseil auprès des commerçants engagés
 - Accompagnement des commerçants pour réaliser les défis
4. Comité de labellisation
 - Réception et étude des dossiers de labellisation

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains :

2 personnes de la CCI et une personnes de Plaine Commune

Moyens financiers :

33 000 €

Partenaires mobilisés :

Plaine Commune et la CCI de Seine-Saint-Denis travaillent depuis longtemps au travers de conventions de partenariat.

Le partenariat pour les éco-défis a été formalisé via une convention qui en fixe les modalités tant techniques que financières.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

En fonction du renouvellement de l'action par la CCI.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.